

Région Île de France

PROJET DE BUDGET 2020

EUROPE

INVESTISSEMENT

Chapitre 906 - Gestion des fonds européens
62 - FEDER

FONCTIONNEMENT

Chapitre 930 - Services généraux
02 - Administration générale
04 - Actions interrégionales, européennes et internationales
Chapitre 936 - Gestion des fonds européens
61 - FSE
62 - FEDER
63 - Autres (FEADER)

ANNEXE 17

SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020	5
1^{ère} PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2020	7
INVESTISSEMENT.....	8
FONCTIONNEMENT.....	14
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	26
2^{ème} PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019	30
INVESTISSEMENT.....	31
FONCTIONNEMENT.....	36

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020

La Région est autorité de gestion désignée du programme opérationnel régional FEDER-FSE-IEJ pour l'Ile-de-France et le Bassin de la Seine (POR) depuis décembre 2016 pour une enveloppe globale de 540 M€. Le rapport cadre n° CR 129-16 a défini la stratégie européenne pour l'Ile-de-France qui repose sur deux axes principaux :

- maximiser le recours aux financements européens aussi bien des fonds structurels et d'investissement que des programmes sectoriels ;
- développer l'action européenne de la Région à travers des partenariats, une politique d'influence et de représentation ainsi que l'appui aux structures franciliennes.

L'Ile-de-France, une Région très engagée en matière de gestion des fonds européens au profit des territoires et des Franciliens

La Commission européenne a confirmé, en septembre 2019, l'acceptation du Rapport Annuel de Mise en Œuvre (RAMO) portant sur l'année 2018. Ce RAMO avait pour particularité de servir de base à la revue de performance de la Commission, c'est-à-dire l'examen de l'atteinte des cibles des indicateurs fixées au 31 décembre 2018. La Commission a ainsi confirmé l'atteinte des cibles sur tous les axes du programme opérationnel régional et donc le déblocage de la réserve de performance correspondant à 6 % de la maquette, soit environ 28,5 M€.

L'année 2019 s'est caractérisée par le maintien de la dynamique de programmation et de certification afin de répondre aux objectifs fixés par la Commission. Des efforts particuliers ont été consentis notamment afin d'atteindre le seuil de dégagement d'office fixé cette année à 127 M€ (en montant UE). En 2018, la Région avait certifié 82 M€ pour un seuil de dégagement d'office fixé à 77,6 M€. Ainsi, la Région aura programmé 75 % de son enveloppe disponible à fin octobre 2019 et il est prévu d'atteindre 78 % fin 2019 (pour rappel, le taux de programmation national au 31 mars 2019 était de 63 %).

Par ailleurs, la Région s'est fortement mobilisée pour poursuivre la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre des audits réalisés en 2018. Les efforts ainsi consentis ont déjà permis d'améliorer le système de gestion de la Région (passage en catégorie 3). La mobilisation des équipes régionale va se poursuivre en 2020 pour finaliser la mise en œuvre des recommandations de la commission interministérielle de coordination des contrôles (CICC). Cette mobilisation porte ses fruits puisque la Région vient de passer en catégorie 2.

Le budget 2020 s'inscrit dans la poursuite de la réalisation des objectifs de la programmation, cette dernière pouvant s'étendre jusque 2021. Aussi ce sont **31,9 M€** d'autorisations de programme et **59,5 M€** d'autorisations d'engagement qui sont inscrits à ce budget. Pour le FEADER, les crédits seront inscrits pour ordre sur le budget régional mais gérés directement par l'agence de service et de paiement (ASP), comme c'est le cas depuis le début de la programmation.

Le programme opérationnel régional 2014-2020 touchant à sa fin, la Région va fortement s'investir dans la démarche d'élaboration du futur programme FEDER-FSE+ pour la période 2021-2027.

L'Ile-de-France, une Région au service des porteurs de projets

Au-delà de la gestion des fonds, la Région se doit d'accompagner les structures franciliennes (associations, collectivités locales, universités, pôles de recherche, entreprises) vers les financements offerts par les programmes communautaires. Pour ce faire, la Région a créé dès 2016, un service spécifique de « développeurs », dont la mission est d'identifier et d'appuyer les porteurs de projets éligibles aux financements européens. A ce jour, cette mission a contribué à ce que des acteurs franciliens lèvent 80 M€ de fonds européens.

Poursuite du dispositif « Europe »

La Région continuera à fonctionner par appels à projets dans le cadre du dispositif « Europe » adopté par le Conseil régional (CR 129-16). Ces appels à projets visent à sélectionner les structures franciliennes développant des projets concrets et initiant des débats de qualité pour une meilleure compréhension de l'Union européenne et de ses enjeux dans les territoires. Il permet ainsi à la Région d'appuyer des actions et études éclairant ou soutenant la stratégie européenne de l'Ile-de-France, de soutenir des actions pédagogiques innovantes et de valoriser des formations aux métiers européens.

L'Ile-de-France, une Région qui reprend sa place en Europe

La Région renouvellera son soutien à l'organisme associé Ile-de-France Europe, représentation de la Région Ile de France à Bruxelles. Cette association a pour objet de faciliter et renforcer la participation de la Région, des départements franciliens et de leurs acteurs dans les programmes et instruments de financement communautaires, et de permettre à ses membres de développer une stratégie d'influence au niveau européen pour répondre aux besoins du territoire francilien. La Région consacrera en 2020 pour la mise en œuvre de sa stratégie Europe un budget global de 0,547 M€, dont 0,318 M€ dédiés à Ile-de-France Europe.

1ère PARTIE :
LES PROPOSITIONS POUR 2020

INVESTISSEMENT

PROJET DE BUDGET 2020
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2020

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
906 - Gestion des fonds européens	31,734	31,900	9,810	5,516
62 - FEDER	31,734	31,900	9,810	5,516
Soutien à l'aménagement durable des territoires franciliens	3,224	5,844	1,119	1,224
<i>HP62-001</i>				
Soutien à la revitalisation des communautés défavorisées	3,224	5,844	1,119	1,224
Préserver la biodiversité	1,617	1,539	0,369	
<i>HP62-002</i>				
Protection et restauration de la biodiversité et des sols	1,617	1,539	0,369	
Renforcer les facteurs de compétitivité	14,398	12,500	4,210	0,980
<i>HP62-003</i>				
Soutien aux investissements des entreprises dans la R&I	14,398	12,500	2,614	0,915
Croissance des PME et soutien aux processus d'innovation			1,596	0,065
Diversification et amélioration des applications des TIC	1,225	6,762	0,598	0,853
<i>HP62-004</i>				
Soutien à la diffusion des technologies de l'information et de la communication	1,225	6,762	0,598	0,853
Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	10,414	3,761	3,257	2,343
<i>HP62-005</i>				
Soutien à la production et à la distribution d'énergies renouvelables	4,500		0,410	
Soutien à l'efficacité énergétique	5,914	3,761	2,847	2,343
Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique de la Seine	0,856	1,494	0,257	0,116
<i>HP62-006</i>				
Soutien à l'adaptation au changement climatique et à la lutte contre les risques spécifiques	0,586	0,579	0,158	0,116
Protection et restauration de la biodiversité et des sols	0,270	0,915	0,099	
TOTAL	31,734	31,900	9,810	5,516
HP	31,734	31,900	9,810	5,516

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 906 - Gestion des fonds européens	5,516
Sous fonction 62 - FEDER	5,516
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	1,214
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	1,710
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	2,592
TOTAL	5,516

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

906 - Gestion des fonds européens

62 - FEDER

Programme : Soutien à l'aménagement durable des territoires franciliens

Action : Soutien à la revitalisation des communautés défavorisées

AP.01 Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens - OS.01 Renforcer la diversité des fonctions dans les quartiers prioritaires et OS.02 Résorber l'habitat précaire des communautés marginales telles que les ROMS.

Pour le volet urbain du programme opérationnel régional (POR), il est prévu d'engager **5,844 M€** en autorisations de programme (AP).

Les besoins en crédits de paiement (CP) sont estimés à **1,224 M€**.

Programme : Préserver la biodiversité

Action : Protection et restauration de la biodiversité et des sols

AP.02 Préserver la biodiversité - OS.03 Réduire les pressions anthropiques dans la géographie prioritaire.

Pour le volet urbain du programme opérationnel régional (POR), il est prévu d'engager en AP un montant de **1,539 M€**.

Aucun besoin en crédits de paiement n'a été identifié pour 2020.

Programme : Renforcer les facteurs de compétitivité

Action : Soutien aux investissements des entreprises dans la R&I

AP.06 Renforcer les facteurs de compétitivité - OS.09 Augmenter le nombre de collaborations entre les entreprises et les établissements de R&D notamment dans les domaines de la S3.

Il est prévu de programmer en 2020 les projets retenus au titre de l'appel à projets « lieux d'innovation » doté d'une enveloppe de 10,4 M€. Compte tenu de la charge de travail accrue liée aux audits, l'instruction de cet appel à projets, initialement programmé en 2019, est reporté en 2020.

Les besoins prévisionnels en autorisations de programme s'élèvent à **12,5 M€** en intégrant des dossiers liés aux investissements territoriaux intégrés (ITI).

Les besoins en crédits de paiement sont estimés à **0,915 M€**.

Action : Croissance des PME et soutien aux processus d'innovation

AP.06 Renforcer les facteurs de compétitivité - OS.10 Renforcer les capacités productives des PME franciliennes notamment dans les domaines de la S3.

Compte tenu du niveau déjà élevé de programmation sur cet axe, il n'est pas prévu de programmer de nouveaux projets en 2020. En conséquence il n'est pas prévu d'autorisation de programme.

Les besoins en CP sont estimés à **0,065 M€**.

Programme : Diversification et amélioration des applications des TIC

Action : Soutien à la diffusion des technologies de l'information et de la communication

AP.07 Diversifier et améliorer les applications TIC - OS.11 Renforcer l'usage de nouveaux outils et contenus numériques.

Pour le volet urbain du programme opérationnel régional (POR), il est prévu un montant d'autorisations de programme de **6,762 M€**.

Les besoins en CP sont estimés à **0,853 M€**.

Programme : Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone

Action : Soutien à la production et à la distribution d'énergies renouvelables

AP.08 Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone en Ile-de-France - OS.12 Accroître la part des énergies renouvelables et de récupération.

Aucune inscription en autorisation de programme et en crédit de paiement n'est proposée au budget primitif 2020. En effet, les dossiers relevant de l'appel à projets « Energies renouvelables » ont été programmés en 2019.

Action : Soutien à l'efficacité énergétique

AP.08 Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone en Ile-de-France - OS.13 Diminuer la précarité énergétique à travers la rénovation du bâti résidentiel et OS.14 Développer des démarches "pilotes" pour réduire les consommations énergétiques du bâti résidentiel et des bâtiments publics.

Le besoin en AP sur cette action s'élève à **3,761 M€** en vue d'engager les crédits en faveur des projets s'inscrivant dans le cadre de l'appel à projets « Réhabilitation durable » dont la majorité des dossiers a fait l'objet d'une programmation en 2019.

Les besoins en CP sont estimés à **2,343 M€**.

Programme : Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique de la Seine

Action : Soutien à l'adaptation au changement climatique et à la lutte contre les risques spécifiques

AP.10 Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve - OS.16 Réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse par la mobilisation des ressources en eau dans le respect des écosystèmes aquatiques et OS.17 Réduire les impacts des inondations sur les milieux et sur les territoires.

Les besoins en AP sont estimés à **0,579 M€**. Ces crédits visent à financer les projets portés par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE).

Les besoins en CP sont estimés à **0,116 M€**.

Action : Protection et restauration de la biodiversité et des sols

AP.10 Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve - OS.18 Diminuer les impacts de la navigation, de la production d'énergie hydroélectrique et des activités humaines en général sur les milieux naturels.

Les besoins en AP sont estimés à **0,915 M€**. Cette enveloppe vise à financer les projets que la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) a identifiés.

Aucun besoin en CP sur cette action n'a été identifié pour 2020.

FONCTIONNEMENT

PROJET DE BUDGET 2020
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2020

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
930 - Services généraux	2,400	2,282	2,400	2,282
02 - Administration générale	1,800	1,800	1,800	1,800
0202 - Autres moyens généraux	1,800	1,800	1,800	1,800
Fonctionnement des services <i>HP0202-012</i>	1,800	1,800	1,800	1,800
Assistance technique	1,800	1,800	1,800	1,800
04 - Actions interrégionales, européennes et internationales	0,600	0,482	0,600	0,482
042 - Actions européennes	0,600	0,482	0,600	0,482
Actions européennes <i>HP042-004</i>	0,600	0,482	0,600	0,482
Actions européennes	0,600	0,482	0,600	0,482
936 - Gestion des fonds européens	57,052	57,218	37,025	63,993
61 - FSE	39,901	37,990	17,923	48,308
Soutien à la création et à la reprise d'activité <i>HP61-001</i>	13,758	15,747	5,235	3,991
Soutien à l'emploi indépendant, à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises	13,758	15,747	5,235	3,991
Soutien aux dynamiques de l'inclusion <i>HP61-002</i>	2,883	4,400	0,911	0,548
Soutien à l'intégration socio-économique		1,826	0,265	
Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité des chances	2,883	2,574	0,646	0,548
Investissement dans l'éducation et adaptation des compétences <i>HP61-003</i>	21,503	10,971	10,343	28,155
Lutte contre le décrochage scolaire et promotion de l'égalité en matière d'éducation	9,790	10,971	7,673	7,933
Egalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie	11,713		2,670	20,222
IEJ en Seine Saint Denis <i>HP61-004</i>			0,681	0,323
IEJ en Seine Saint Denis			0,681	0,323
Assistance technique FSE <i>HP61-005</i>	1,757	6,872	0,753	0,291
Assistance technique FSE	1,757	6,872	0,753	0,291

PROJET DE BUDGET 2020
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2020

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
Ajustements liés aux corrections <i>HP61-006</i>				15,000
Ajustements liés aux corrections				15,000
62 - FEDER	7,151	11,228	4,102	0,685
Renforcement des facteurs de compétitivité <i>HP62-003</i>	1,830	3,818	2,140	0,245
Soutien aux investissements des entreprises dans la R&I	1,666	3,818	0,835	0,229
Croissance des PME et soutien aux processus d'innovation	0,164		1,305	0,016
Diversification et amélioration des applications des TIC <i>HP62-004</i>	2,196	2,065	1,232	0,267
Soutien à la diffusion des technologies de l'information et de la communication	2,196	2,065	1,232	0,267
Soutien au bassin hydrographique de la Seine <i>HP62-006</i>	1,284	2,739	0,385	0,173
Soutien à l'adaptation au changement climatique et à la lutte contre les risques spécifiques	0,879	1,062	0,237	0,173
Protection et restauration de la biodiversité et des sols	0,405	1,677	0,148	
Assistance technique FEDER <i>HP62-007</i>	1,841	2,606	0,345	
Assistance technique FEDER	1,841	2,606	0,345	
63 - Autres (FEADER)	10,000	8,000	15,000	15,000
630 - FEADER	10,000	8,000	15,000	15,000
FEADER <i>HP630-002</i>	10,000	8,000	15,000	15,000
FEADER	10,000	8,000	15,000	15,000
TOTAL	59,452	59,500	39,425	66,275
HP	59,452	59,500	39,425	66,275

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 930 - Services généraux	2,282
Sous fonction 02 - Administration générale	1,800
Code fonctionnel 0202 - Autres moyens généraux	1,800
6226 : Honoraires	1,600
6231 : Annonces et insertions	0,005
6234 : Réceptions	0,040
6236 : Catalogues, imprimés et publications	0,010
6238 : Divers	0,145
Sous fonction 04 - Actions interrégionales, européennes et internationales	0,482
Code fonctionnel 042 - Actions européennes	0,482
6226 : Honoraires	0,010
6234 : Réceptions	0,009
6281 : Concours divers (cotisations...)	0,010
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,453
CHAPITRE 936 - Gestion des fonds européens	63,993
Sous fonction 61 - FSE	48,308
65733 : Départements	0,667
65734 : Communes et structures intercommunales	2,331
65738 : Organismes publics divers	10,992
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	19,318
65888 : Autres	15,000
Sous fonction 62 - FEDER	0,685
65734 : Communes et structures intercommunales	0,138
65738 : Organismes publics divers	0,308
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,239
Sous fonction 63 - Autres (FEADER)	15,000
Code fonctionnel 630 - FEADER	15,000
65738 : Organismes publics divers	15,000
TOTAL	66,275

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

930 - Services généraux

02 - Administration générale

0202 - Autres moyens généraux

Programme : Fonctionnement des services

Action : Assistance technique

Il est proposé pour 2020 d'inscrire un montant de **1,800 M€** en AE et en CP.

Cette enveloppe permettra d'assurer le financement de diverses prestations nécessaires à la mise en œuvre du programme opérationnel régional à l'instar des actions de communication (exposition mobile visant à promouvoir les fonds européens notamment), le lancement de marchés liés à l'instruction des certifications de service fait, l'évaluation ou le contrôle interne.

04 - Actions interrégionales, européennes et internationales

042 - Actions européennes

Programme : Actions européennes

Action : Actions européennes

Le montant proposé en AE et en CP est de **0,482 M€** pour 2020.

Cette enveloppe a pour objectif d'accompagner à travers l'octroi d'aides régionales des organismes dont les actions en faveur de la promotion de l'Europe se distinguent et de financer des éventuelles prestations concourant à la mise en œuvre des actions européennes (organisation d'événements par exemple).

Elle intègre une subvention d'un montant maximum de 0,318 M€ à allouer à l'association Ile-de-France Europe (IDFE), établie à Bruxelles. Celle-ci représente la Région Île-de-France auprès de l'Union européenne.

936 - Gestion des fonds européens

61 - FSE

Programme : Soutien à la création et à la reprise d'activité

Action : Soutien à l'emploi indépendant, à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises

AP.03 Favoriser la création et reprise d'activité, assurer une intégration rapide dans l'emploi - OS.04 Augmenter le nombre de création/reprise d'entreprises.

Il est prévu d'engager en 2020 un montant de 12,000 M€ sur un nouvel appel à projets intitulé « Actions en faveur de l'entrepreneuriat 2019-2021 ». Pour le volet urbain du PO régional, il est prévu d'engager un montant de 3,747 M€ au titre de ce programme. Compte tenu des conséquences des audits réalisés en 2018 sur les opérations gérées par la CCI dans le cadre de leur subvention globale, il n'est plus prévu de programmation par cet organisme intermédiaire.

Les besoins en AE sont estimés à **15,747 M€**. Les besoins en CP sont estimés à **3,991 M€**.

Programme : Soutien aux dynamiques de l'inclusion

Action : Soutien à l'intégration socio-économique

AP.04 Favoriser les dynamiques d'inclusion - OS.05 Accompagner les populations marginalisées telles que les Roms vers des dispositifs d'insertion.

Il est prévu de programmer 1,826 M€ sur les projets visant à accompagner les populations marginalisées.

Il est proposé d'inscrire au budget primitif 2020 un montant de **1,826 M€** en AE. Aucun besoin en crédit de paiement n'est identifié pour 2020.

Action : Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité des chances

AP.04 Favoriser les dynamiques d'inclusion - OS.06 Accroître les actions d'accompagnement et de formation - action visant à la réduction des discriminations et à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour le volet urbain du Programme opérationnel régional, il est prévu un montant de **2,574 M€** en autorisations d'engagement.

Les besoins en CP sont estimés à **0,548 M€**.

Programme : Investissement dans l'éducation et adaptation des compétences

Action : Lutte contre le décrochage scolaire et promotion de l'égalité en matière d'éducation

AP.05 Investir dans l'éducation et adapter les compétences - OS.07 Diminuer le nombre de sorties sans qualification des jeunes de moins de 25 ans de formation initiale en particulier dans les zones les plus touchées.

Il est prévu d'engager 8,000 M€ répartis entre le volet urbain et un appel à projet sur cette thématique qui sera lancé en 2020. Pour les organismes intermédiaires avec subvention globale, les prévisions de programmation sont notamment les suivantes :

- GIP de Paris : 0,500 M€ ;

- GIP de Versailles : 1,396 M€ ;
- GIP de Créteil : 1,075 M€.

Les besoins en AE sont estimés à **10,971 M€**.

Les besoins en CP pour cet OS sont estimés à **7,933 M€**.

Action : Egalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie

AP.05 Investir dans l'éducation et adapter les compétences - OS.8 Augmenter l'employabilité et la qualification des franciliens sans emploi.

Il n'est pas prévu d'appel à projets sur cet axe en 2020. Par conséquent aucun besoin d'AE n'a été identifié pour 2019.

Les besoins en CP sont estimés à **20,222 M€**.

Programme : IEJ en Seine Saint Denis

Action : IEJ en Seine Saint Denis

AP.09 Mise en place de l'initiative emploi jeunes en Seine-Saint-Denis - OS.15 Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes NEET faiblement qualifiés du département de la Seine-Saint-Denis.

L'ensemble de la dotation confiée à la Région lors de la révision du POR fin 2017 au titre de l'IEJ sera programmé via des marchés de la formation professionnelle, et ne nécessite pas de prévoir une enveloppe d'AE sur le budget de la direction des affaires européennes.

Les besoins en CP sont estimés à **0,323 M€**.

Programme : Assistance technique FSE

Action : Assistance technique FSE

AP.12 Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement - FSE OS.22, OS.23 et OS.24.

Il est prévu d'engager un montant de **6,872 M€** dans le cadre de l'assistance technique FSE, correspondant aux demandes des Investissements territoriaux intégrés (ITI) et des organismes intermédiaires (OI) avec subvention globale. Suite aux préconisations de la DG Emploi, la Région a modifié par voie d'avenant la maquette des trois GIP académiques afin de transférer les crédits d'appui initialement prévus sur l'axe 5 « Investir dans l'éducation et adapter les compétences » vers l'axe 12 « Assistance technique », ce qui a conduit à revoir à la hausse le montant des autorisations d'engagement proposés au budget primitif 2020.

Les besoins en CP sont estimés à **0,291 M€**.

Programme : Ajustements liés aux corrections

Action : Ajustements liés aux corrections

Chaque année, la commission interministérielle de coordination des contrôles (CICC) réalise des campagnes d'audits sur les opérations déclarées dans les appels de fonds. La campagne relative aux appels de fonds d'octobre et décembre 2017 avaient conclu à un taux d'erreur de 36,1 %, soit un niveau inférieur à celui de l'année précédente. La campagne relative à l'appel de fonds de décembre 2018 est en cours. La Région Ile de France a déployé des efforts considérables pour répondre aux exigences et

obligations inhérentes à la gestion des FESI. Ainsi, conformément aux recommandations formulées par les audits du système de gestion, des procédures renforcées ont été mises en place alors que d'autres ont été clarifiées, la supervision des dossiers a été intensifiée et le contrôle interne a également été renforcé.

Pour autant, les améliorations du système de gestion et de contrôle ne seront pas nécessairement visibles dans la campagne d'audits d'opérations en cours. En effet, les opérations auditées portent sur une période antérieure à la mise en œuvre effective des mesures de renforcement de la fiabilité du système de gestion demandées par la CICC.

Dans ce contexte, il est proposé d'inscrire **15,000 M€** en crédits de paiement au titre des corrections financières et forfaitaires éventuelles en vue de la clôture de la campagne d'audit relative à l'appel de fonds de décembre 2018.

Ces fonds européens pourront être reprogrammés d'ici la fin de la période de programmation.

62 - FEDER

Programme : Renforcement des facteurs de compétitivité

Action : Soutien aux investissements des entreprises dans la R&I

AP.06 Renforcer les facteurs de compétitivité - OS.09 Augmenter le nombre de collaborations entre les entreprises et les établissements de R&D notamment dans les domaines de la S3.

Un appel à projets sur cet axe sera lancé en 2020 et doté de 3,000 M€. Pour le volet urbain du programme opérationnel régional, il est prévu d'engager un montant de 0,818 M€. La situation de la CCI ne permet pas d'établir des projections de programmation précises.

Les besoins en AE sont estimés à **3,818 M€**.

Les besoins en CP sont estimés à **0,229 M€**.

Action : Croissance des PME et soutien aux processus d'innovation

AP.06 Renforcer les facteurs de compétitivité - OS.10 Renforcer les capacités productives des PME franciliennes notamment dans les domaines de la S3.

Compte tenu du niveau déjà élevé de programmation sur cet axe, il n'est pas prévu de programmer de nouveaux projets en 2020.

Les besoins en CP sont estimés à **0,016 M€**.

Programme : Diversification et amélioration des applications des TIC

Action : Soutien à la diffusion des technologies de l'information et de la communication

AP.07 Diversifier et améliorer les applications TIC - OS.11 Renforcer l'usage de nouveaux outils et contenus numériques.

Pour le volet urbain du programme opérationnel régional (POR), il est prévu d'engager un montant de 1,200 M€. En ce qui concerne les organismes intermédiaires (OI) avec subvention globale, les prévisions de programmation nécessitant des AE en 2020 sont notamment les suivantes :

- GIP de Créteil : 0,560 M€ ;
- GIP de Versailles : 0,190 M€ ;
- GIP de Paris : 0,115 M€.

Les besoins en AE sont donc estimés à **2,065 M€**.

Les besoins en CP sont estimés à **0,267 M€**.

Programme : Soutien au bassin hydrographique de la Seine

Action : Soutien à l'adaptation au changement climatique et à la lutte contre les risques spécifiques

AP.10 Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve - OS.16 Réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse par la mobilisation des ressources en eau dans le respect des écosystèmes aquatiques et OS.17 Réduire les impacts des inondations sur les milieux et sur les territoires.

Il est prévu d'engager un montant de 1,062 M€ de crédits FEDER sur la programmation 2020 suite au comité technique du plan Seine de l'année 2019, et compte tenu de la priorité donnée à la certification ainsi qu'à l'atteinte du cadre de la performance.

Les besoins en AE sont donc estimés à **1,062 M€**.

Les besoins en CP sont estimés à **0,173 M€**.

Action : Protection et restauration de la biodiversité et des sols

AP.10 Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve - OS.18 Diminuer les impacts de la navigation, de la production d'énergie hydroélectrique et des activités humaines en général sur les milieux naturels.

Il est prévu d'engager en AE un montant de 1,677 M€ de crédits FEDER sur la programmation 2020 suite au comité technique du plan Seine de l'année 2019, et compte tenu de la priorité donnée à la certification ainsi qu'à l'atteinte du cadre de la performance.

Les besoins en AE sont donc établis à **1,677 M€**.

Aucun besoin en CP n'a été identifié pour 2019.

Programme : Assistance technique FEDER

Action : Assistance technique FEDER

AP.11 Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER - OS.19, OS.20 et OS.21.

Pour le volet urbain du programme opérationnel régional, il est prévu d'engager un montant de **2,606 M€** dans le cadre de l'assistance technique FEDER au titre des structures porteuses d'un investissement territorial intégré (ITI) et des organismes intermédiaires (OI) avec subvention globale.

Les besoins en AE sont estimés à **2,606 M€**.

Aucun besoin en CP n'a été identifié pour 2019.

63 - Autres (FEADER)

630 - FEADER

Programme : FEADER

Action : FEADER

Les règles de gestion du FEADER sont différentes de celles du FEDER/FSE. Les crédits FEADER sont payés par l'agence de services et de paiement (ASP) qui réalise directement les appels de fonds auprès de l'Union Européenne sur le Programme de Développement Rural (PDR).

Pour 2020, il est prévu un montant d'AE de **8,000 M€** et de **15,000 M€** de CP.

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2020	Proposition d'AP pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
906 - Gestion des fonds européens						
62 - FEDER	77,448	31,900	5,516	19,623	25,582	58,627
Soutien à l'aménagement durable des territoires franciliens	6,601	5,844	1,224	3,773	4,134	3,314
HP62-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2020	6,601		1,224	1,631	2,142	1,604
échéancier des CP sur AP 2020		5,844		2,142	1,992	1,710
Préserver la biodiversité	2,771	1,539		1,831	2,240	0,239
HP62-002						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2020	2,771			1,331	1,440	
échéancier des CP sur AP 2020		1,539		0,500	0,800	0,239
Renforcer les facteurs de compétitivité	31,479	12,500	0,980	3,405	3,080	36,514
HP62-003						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2020	31,479		0,980	0,351	0,636	29,512
échéancier des CP sur AP 2020		12,500		3,054	2,444	7,002
Diversification et amélioration des applications des TIC	7,485	6,762	0,853	2,314	2,678	8,402
HP62-004						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2020	7,485		0,853	1,488	1,191	3,953
échéancier des CP sur AP 2020		6,762		0,826	1,487	4,449
Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	25,672	3,761	2,343	6,300	11,200	9,590
HP62-005						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2020	25,672		1,343	5,000	10,000	9,329
échéancier des CP sur AP 2020		3,761	1,000	1,300	1,200	0,261
Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique de la Seine	3,440	1,494	0,116	2,000	2,250	0,568
HP62-006						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2020	3,440		0,116	1,500	1,500	0,324
échéancier des CP sur AP 2020		1,494		0,500	0,750	0,244
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	77,448	31,900	5,516	19,623	25,582	58,627
Total des CP sur AP antérieures à 2020	77,448		4,516	11,301	16,909	44,722
Total des CP sur AP 2020		31,900	1,000	8,322	8,673	13,905

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2020	Proposition d'AE pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
930 - Services généraux						
02 - Administration générale	1,242	1,800	1,800	0,500	0,742	
0202 - Autres moyens généraux	1,242	1,800	1,800	0,500	0,742	
Fonctionnement des services	1,242	1,800	1,800	0,500	0,742	
HP0202-012						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	1,242		1,242			
échéancier des CP sur AE 2020		1,800	0,558	0,500	0,742	
04 - Actions interrégionales, européennes et	0,527	0,482	0,482	0,234		0,293
042 - Actions européennes	0,527	0,482	0,482	0,234		0,293
Actions européennes	0,527	0,482	0,482	0,234		0,293
HP042-004						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,527		0,234			0,293
échéancier des CP sur AE 2020		0,482	0,248	0,234		
936 - Gestion des fonds européens						
61 - FSE	56,307	37,990	33,308	26,614	22,548	11,827
Soutien à la création et à la reprise d'activité	17,396	15,747	3,991	11,595	9,959	7,598
HP61-001						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	17,396		3,991	3,421	2,386	7,598
échéancier des CP sur AE 2020		15,747		8,174	7,573	
Soutien aux dynamiques de l'inclusion	2,920	4,400	0,548	2,468	2,962	1,342
HP61-002						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	2,920		0,548	0,946	1,135	0,291
échéancier des CP sur AE 2020		4,400		1,522	1,827	1,051
Investissement dans l'éducation et adaptation des compétences	33,694	10,971	28,155	9,205	7,305	
HP61-003						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	33,694		28,155	3,510	2,029	
échéancier des CP sur AE 2020		10,971		5,695	5,276	
IEJ en Seine Saint Denis	0,817		0,323	0,494		
HP61-004						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,817		0,323	0,494		
échéancier des CP sur AE 2020						
Assistance technique FSE	1,480	6,872	0,291	2,852	2,322	2,887
HP61-005						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	1,480		0,291	0,791	0,398	
échéancier des CP sur AE 2020		6,872		2,061	1,924	2,887

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2020	Proposition d'AE pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
62 - FEDER	14,956	11,228	0,685	8,575	9,160	7,764
Renforcement des facteurs de compétitivité	12,696	3,818	0,245	5,233	5,961	5,075
HP62-003						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	12,696		0,245	4,470	5,000	2,981
échéancier des CP sur AE 2020		3,818		0,763	0,961	2,094
Diversification et amélioration des applications des TIC	1,764	2,065	0,267	1,417	1,499	0,646
HP62-004						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	1,764		0,267	0,798	0,699	
échéancier des CP sur AE 2020		2,065		0,619	0,800	0,646
Soutien au bassin hydrographique de la Seine	0,223	2,739	0,173	0,871	0,900	1,018
HP62-006						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,223		0,173	0,050		
échéancier des CP sur AE 2020		2,739		0,821	0,900	1,018
Assistance technique FEDER	0,273	2,606		1,054	0,800	1,025
HP62-007						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,273			0,273		
échéancier des CP sur AE 2020		2,606		0,781	0,800	1,025
63 - Autres (FEADER)	7,000	8,000	15,000			
630 - FEADER	7,000	8,000	15,000			
FEADER	7,000	8,000	15,000			
HP630-002						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	7,000		7,000			
échéancier des CP sur AE 2020		8,000	8,000			
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	80,032	59,500	51,275	35,923	32,450	19,884
Total des CP sur AE antérieures à 2020	80,032		42,469	14,753	11,647	11,163
Total des CP sur AE 2020		59,500	8,806	21,170	20,803	8,721

2ème PARTIE :
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019

INVESTISSEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
906 - Gestion des fonds européens	31,734	30,706	9,810	6,748
62 - FEDER	31,734	30,706	9,810	6,748
Soutien à l'aménagement durable des territoires franciliens	3,224	1,094	1,119	0,508
<i>HP62-001</i>				
Soutien à la revitalisation des communautés défavorisées	3,224	1,094	1,119	0,508
Préserver la biodiversité	1,617	0,077	0,369	0,425
<i>HP62-002</i>				
Protection et restauration de la biodiversité et des sols	1,617	0,077	0,369	0,425
Renforcer les facteurs de compétitivité	14,398	6,148	4,210	1,204
<i>HP62-003</i>				
Soutien aux investissements des entreprises dans la R&I	14,398	6,148	2,614	0,613
Croissance des PME et soutien aux processus d'innovation			1,596	0,591
Diversification et amélioration des applications des TIC	1,225	1,375	0,598	1,049
<i>HP62-004</i>				
Soutien à la diffusion des technologies de l'information et de la communication	1,225	1,375	0,598	1,049
Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	10,414	20,647	3,257	3,295
<i>HP62-005</i>				
Soutien à la production et à la distribution d'énergies renouvelables	4,500	8,788	0,410	0,332
Soutien à l'efficacité énergétique	5,914	11,859	2,847	2,963
Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique de la Seine	0,856	1,365	0,257	0,267
<i>HP62-006</i>				
Soutien à l'adaptation au changement climatique et à la lutte contre les risques spécifiques	0,586	1,047	0,158	0,267
Protection et restauration de la biodiversité et des sols	0,270	0,318	0,099	
TOTAL	31,734	30,706	9,810	6,748
HP	31,734	30,706	9,810	6,748

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

906 - Gestion des fonds européens

62 - FEDER

Programme : Soutien à l'aménagement durable des territoires franciliens

Action : Soutien à la revitalisation des communautés défavorisées

AP.01 Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens - OS.01 Renforcer la diversité des fonctions dans les quartiers prioritaires et OS.02 Résorber l'habitat précaire des communautés marginales telles que les ROMS.

Un montant de 3,224 M€ d'AP a été prévu au BP 2019 pour ce programme. La prévision d'affectation d'autorisations de programme s'établit à **1,094 M€**. Ce niveau de consommation est liée au nombre de dossiers validés lors des comités des territoires ITI, en amont de l'inscription en comité régional de programmation.

La consommation de CPI est estimée à **0,508 M€**, contre 1,119 M€ prévus au BP 2019.

Programme : Préserver la biodiversité

Action : Protection et restauration de la biodiversité et des sols

AP.02 Préserver la biodiversité - OS.03 Réduire les pressions anthropiques dans la géographie prioritaire.

Sur cette action, les prévisions de mobilisation des AP sont de **0,077 M€** contre 1,617 M€ inscrits au BP 2019. Le nombre de dossiers validés au sein des comités des territoires ITI s'explique par l'insuffisante maturité de certains d'entre eux.

La consommation de CPI est estimée à **0,425 M€** contre 0,369 M€ prévu au BP.

Programme : Renforcer les facteurs de compétitivité

Action : Soutien aux investissements des entreprises dans la R&I

AP.06 Renforcer les facteurs de compétitivité - OS.09 Augmenter le nombre de collaborations entre les entreprises et les établissements de R&D notamment dans les domaines de la S3.

L'affectation prévisionnelle des AP est de **6,148 M€**, contre 14,398 M€ prévus au BP. Deux facteurs expliquent ce niveau de consommation :

- l'instruction des projets inscrits dans le cadre de l'appel à projets « Lieux d'innovation », dont l'enveloppe s'élève à 10,400 M€, a été légèrement décalée suite à la forte mobilisation des équipes régionales lors de la procédure contradictoire des audits ;
- compte tenu du nombre moins élevé des dossiers présentés en comité des territoires ITI, il n'a pas été possible d'honorer la prévision d'affectation de 3,998 M€ prévue à ce titre.

Le montant des CPI consommés atteint **0,613 M€** contre une inscription de 2,614 M€ au BP 2019. La consommation de crédits de paiement dépend des demandes de paiement effectuées par les porteurs de projet puis de l'instruction de celles-ci dans le cadre des contrôles de service fait.

Action : Croissance des PME et soutien aux processus d'innovation

AP.06 Renforcer les facteurs de compétitivité - OS.10 Renforcer les capacités productives des PME franciliennes notamment dans les domaines de la S3.

Le BP 2019 ne prévoyait aucune inscription en AP au titre de cette action, au regard du niveau des opérations dans l'outil Synergie.

Pour les CPI, il est prévu une consommation d'un montant de **0,591 M€** sur les 1,596 M€ prévus au BP.

Programme : Diversification et amélioration des applications des TIC

Action : Soutien à la diffusion des technologies de l'information et de la communication

AP.07 Diversifier et améliorer les applications TIC - OS.11 Renforcer l'usage de nouveaux outils et contenus numériques.

Sur cette action, les prévisions de mobilisations des AP s'établissent à **1,375 M€**, par voie d'abondement en provenance du programme Protection et restauration de la biodiversité et des sols, contre 1,225 M€ inscrits au BP 2019. Cette légère surconsommation est liée aux dossiers programmés au titre des ITI.

Compte tenu du nombre des dossiers qui restent à mandater pour les exercices antérieurs, le montant de la consommation prévisionnelle de CPI est de **1,049 M€**, contre 0,598 M€ prévu au BP, .

Programme : Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone

Action : Soutien à la production et à la distribution d'énergies renouvelables

AP.08 Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone en Ile-de-France - OS.12 Accroître la part des énergies renouvelables et de récupération.

Il est prévu d'affecter un montant de **8,788 M€** en autorisations de programme contre 4,500 M€ correspondant à la dotation initiale de l'AAP « Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables ». Des transferts d'AP en provenance des actions Soutien aux investissements des entreprises dans la R&I, Soutien à la revitalisation des communautés défavorisées et Protection et restauration de la biodiversité et des sols ont été effectués à cet effet. La forte demande des porteurs en faveur de cet appel à projets s'est traduite par un nombre élevé des dossiers présentés, d'une part, et des enveloppes sollicitées conséquentes, d'autre part. Les énergies renouvelables, préoccupation majeure, est une priorité régionale. Aussi la Région a décidé de renforcer le financement de ces projets par le biais des fonds européens en réévaluant le montant initialement prévu dans l'appel à projets.

0,332 M€ de CPI devraient être consommés sur les 0,410 M€ prévus au BP.

Action : Soutien à l'efficacité énergétique

AP.08 Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone en Ile-de-France - OS.13 Diminuer la précarité énergétique à travers la rénovation du bâti résidentiel et OS.14 Développer des démarches "pilotes" pour réduire les consommations énergétiques du bâti résidentiel et des bâtiments publics.

A l'instar de l'action Soutien à la production et à la distribution d'énergies renouvelables, les prévisions d'affectations d'AP sont de **11,859 M€** contre 5,914 M€ inscrits au BP. Elles nécessitent le transfert d'AP de l'action Soutien aux investissements des entreprises dans la R&I (5,945 M€).

L'année 2019 s'est caractérisée par la poursuite de la programmation des projets déposés dans le cadre de l'appel à projet "réhabilitation durable 2017" participant au cadre de performance du programme opérationnel.

2,963 M€ de CPI devraient être consommés sur les 2,847 M€ prévus au BP.

Programme : Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique de la Seine

Action : Soutien à l'adaptation au changement climatique et à la lutte contre les risques spécifiques

AP.10 Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve - OS.16 Réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse par la mobilisation des ressources en eau dans le respect des écosystèmes aquatiques et OS.17 Réduire les impacts des inondations sur les milieux et sur les territoires.

Un projet d'un montant de **1,047 M€** a été programmé lors du CRP du 19 juillet 2019 au titre de l'appel à projets "Inondation" dans le cadre de l'axe Bassin de Seine.

Pour permettre cette affectation, cette action budgétaire a été abondée à hauteur de 0,461 M€ en provenance de l'action Soutien à la revitalisation des communautés défavorisées (0,586 M€ inscrits au BP 2019).

La consommation prévisionnelle de CPI s'élève à **0,267 M€** sur les 0,158 M€ prévus au BP.

Action : Protection et restauration de la biodiversité et des sols

AP.10 Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve - OS.18 Diminuer les impacts de la navigation, de la production d'énergie hydroélectrique et des activités humaines en général sur les milieux naturels.

Au titre de l'appel à projet « Diminuer les impacts anthropiques sur les milieux naturels », il est prévu de programmer sur cette action un montant de **0,318 M€** sur les 0,270 M€ inscrits au BP 2019. En conséquence, un transfert d'AP s'est révélé nécessaire.

Les crédits de paiement inscrit à hauteur de 0,099 € au BP ne devraient pas être consommés.

FONCTIONNEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
930 - Services généraux	2,400	2,052	2,400	1,532
02 - Administration générale	1,800	1,488	1,800	0,968
0202 - Autres moyens généraux	1,800	1,488	1,800	0,968
Fonctionnement des services	1,800	1,488	1,800	0,968
<i>HP0202-012</i>				
Assistance technique	1,800	1,488	1,800	0,968
04 - Actions interrégionales, européennes et internationales	0,600	0,564	0,600	0,564
042 - Actions européennes	0,600	0,564	0,600	0,564
Actions européennes	0,600	0,564	0,600	0,564
<i>HP042-004</i>				
Actions européennes	0,600	0,564	0,600	0,564
936 - Gestion des fonds européens	57,052	20,560	37,025	13,095
61 - FSE	39,901	17,242	17,923	11,660
Soutien à la création et à la reprise d'activité	13,758	3,953	5,235	5,304
<i>HP61-001</i>				
Soutien à l'emploi indépendant, à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises	13,758	3,953	5,235	5,304
Soutien aux dynamiques de l'inclusion	2,883	3,798	0,911	0,860
<i>HP61-002</i>				
Soutien à l'intégration socio- économique		1,230	0,265	0,250
Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité des chances	2,883	2,568	0,646	0,610
Investissement dans l'éducation et adaptation des compétences	21,503	8,023	10,343	3,926
<i>HP61-003</i>				
Lutte contre le décrochage scolaire et promotion de l'égalité en matière d'éducation	9,790	2,635	7,673	2,628
Egalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie	11,713	5,388	2,670	1,298
IEJ en Seine Saint Denis			0,681	0,935
<i>HP61-004</i>				
IEJ en Seine Saint Denis			0,681	0,935
Assistance technique FSE	1,757	1,468	0,753	0,635
<i>HP61-005</i>				
Assistance technique FSE	1,757	1,468	0,753	0,635

TABLEAU DE SYNTHÈSE BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
62 - FEDER	7,151	3,318	4,102	1,435
Renforcement des facteurs de compétitivité	1,830	2,450	2,140	0,533
<i>HP62-003</i>				
Soutien aux investissements des entreprises dans la R&I	1,666	2,450	0,835	0,153
Croissance des PME et soutien aux processus d'innovation	0,164		1,305	0,380
Diversification et amélioration des applications des TIC	2,196	0,808	1,232	0,435
<i>HP62-004</i>				
Soutien à la diffusion des technologies de l'information et de la communication	2,196	0,808	1,232	0,435
Soutien au bassin hydrographique de la Seine	1,284	0,026	0,385	
<i>HP62-006</i>				
Soutien à l'adaptation au changement climatique et à la lutte contre les risques spécifiques	0,879		0,237	
Protection et restauration de la biodiversité et des sols	0,405	0,026	0,148	
Assistance technique FEDER	1,841	0,034	0,345	0,467
<i>HP62-007</i>				
Assistance technique FEDER	1,841	0,034	0,345	0,467
63 - Autres (FEADER)	10,000		15,000	
630 - FEADER	10,000		15,000	
FEADER	10,000		15,000	
<i>HP630-002</i>				
FEADER	10,000		15,000	
TOTAL	59,452	22,612	39,425	14,627
HP	59,452	22,612	39,425	14,627

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

930 - Services généraux

02 - Administration générale

0202 - Autres moyens généraux

Programme : Fonctionnement des services

Action : Assistance technique

Sur cette action **1,488 M€** ont été affectés en autorisations d'engagement en 2019.

Ce niveau d'affectation s'explique par le report du lancement et des engagements des marchés relatifs à la mise en œuvre du plan d'évaluation du programme opérationnel et celui portant sur la supervision des organismes intermédiaires avec subvention globale et de contrôle interne.

La consommation de CPF devrait s'établir à **0,968 M€** sur l'exercice 2019.

04 - Actions interrégionales, européennes et internationales

042 - Actions européennes

Programme : Actions européennes

Action : Actions européennes

Les prévisions d'exécution de cette action d'ici la fin de l'année 2019 sont de **0,564 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur les 0,600 M€ votés au BP 2019.

936 - Gestion des fonds européens

61 - FSE

Programme : Soutien à la création et à la reprise d'activité

Action : Soutien à l'emploi indépendant, à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises

AP.03 Favoriser la création et reprise d'activité, assurer une intégration rapide dans l'emploi OS.04 Augmenter le nombre de création/reprise d'entreprises.

La prévision d'affectation de cette action est de **3,953 M€** contre 13,758 M€ inscrits au BP. Cette différence s'explique essentiellement par le report de l'instruction des dossiers reçus dans le cadre de l'appel à projet « Actions en faveur de l'entrepreneuriat » du fait des audits de la Commission.

Les prévisions de mobilisation des AE sur ce programme sont également impactées par les difficultés actuelles rencontrées par la CCI.

5,304 M€ de CPF devraient être mandatés sur les 5,235 M€ prévus au BP 2019.

Programme : Soutien aux dynamiques de l'inclusion

Action : Soutien à l'intégration socio-économique

AP.04 Favoriser les dynamiques d'inclusion OS.05 Accompagner les populations marginalisées telles que les Roms vers des dispositifs d'insertion.

Au titre de cette action, **1,230 M€** devraient être affectés. La majorité des dossiers reçus en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt relatif aux populations marginalisées sera programmée en 2019 par voie d'abondement en provenance de l'action Lutte contre le décrochage scolaire et promotion de l'égalité en matière d'éducation.

0,250 M€ sur 0,265 M€ inscrits au BP 2019.

Action : Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité des chances

AP.04 Favoriser les dynamiques d'inclusion - OS.05 Accompagner les populations marginalisées telles que les Roms vers des dispositifs d'insertion.

La prévision d'affectation en AE s'établit à **2,568 M€** contre 2,883 M€ inscrits au BP 2019, car les projets présentés par les structures porteuses d'investissements territoriaux intégrés (ITI) et les organismes intermédiaires (OI) ont excédé les prévisions faites lors de l'élaboration du BP. Le cas échéant, un transfert devra être prévu pour abonder ce programme.

0,610 M€ de CPF devraient être mandatés sur les 0,646 M€ prévus au BP 2019.

Programme : Investissement dans l'éducation et adaptation des compétences

Action : Lutte contre le décrochage scolaire et promotion de l'égalité en matière d'éducation

AP.05 Investir dans l'éducation et adapter les compétences - OS.07 Diminuer le nombre de sorties sans qualification des jeunes de moins de 25 ans de formation initiale en particulier dans les zones les plus touchées.

Sur cette action, en AE la prévision d'affectation s'établit à **2,635 M€** contre 9,790 M€ inscrits au BP 2019. Le cas échéant, un transfert devra être prévu pour abonder cette action. Un volume de dossiers plus important que prévu a été reçu au titre de l'appel à projets « lutte contre le décrochage scolaire ».

En crédits de paiement, la consommation de crédits de paiement s'établira à **2,628 M€** contre 7,673 M€ inscrits au BP 2019.

Action : Egalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie

AP.05 Investir dans l'éducation et adapter les compétences - OS.08 Augmenter l'employabilité et la qualification des franciliens sans emploi.

Les prévisions de mobilisation des AE pour cette action s'élèvent à **5,388 M€** contre 11,713 M€ inscrits au BP 2019. La différence tient aux difficultés actuelles de la CCI.

1,298 M€ de CPF devraient être mandatés sur les 2,670 M€ prévus au BP 2019.

Programme : IEJ en Seine Saint Denis

Action : IEJ en Seine Saint Denis

AP.09 Mise en place de l'initiative emploi jeune en Seine-Saint-Denis - OS.15 Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes NEET faiblement qualifiés du département de la Seine-Saint-Denis.

Aucune affectation n'est prévue sur cette action.

La consommation de CPF est estimée à **0,935 M€** contre 0,681 M€ inscrits au BP 2019.

Programme : Assistance technique FSE

Action : Assistance technique FSE

AP.12 Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE - OS.22, OS.23 et OS.24

La prévision d'affectation pour cette action s'élève à **1,468 M€** contre 1,757 M€ inscrits au BP 2019.

En crédits de paiement, le niveau de mandatement devrait s'établir à **0,635 M€**.

62 - FEDER

Programme : Renforcement des facteurs de compétitivité

Action : Soutien aux investissements des entreprises dans la R&I

AP.06 Renforcer les facteurs de compétitivité - OS.09 Augmenter le nombre de collaborations entre les entreprises et les établissements de R&D notamment dans les domaines de la S3.

Les prévisions de mobilisation des AE sont de **2,450 M€** pour cette action contre 1,666 M€ inscrits au BP 2019. En dépit des difficultés actuelles de la CCI, cette action a été largement mobilisée car les structures porteuses d'investissements territoriaux intégrés (ITI) ont déposé de nombreux projets. Un transfert est prévu depuis l'action Soutien à la diffusion des technologies de l'information et de la communication pour abonder cette action.

Les besoins en CPF devraient excéder le plafond du BP et s'établir à **0,153 M€** contre 0,835 M€ inscrits au BP 2019.

Action : Croissance des PME et soutien aux processus d'innovation

AP.06 Renforcer les facteurs de compétitivité OS.10 Renforcer les capacités productives des PME franciliennes notamment dans les domaines de la S3.

Aucune AE ne sera affectée sur un budget de 0,164 M€ au BP 2019, du fait des difficultés rencontrées par la CCI.

0,380 M€ de CPF devraient être consommés sur les 1,305 M€ prévus au BP.

Programme : Diversification et amélioration des applications des TIC

Action : Soutien à la diffusion des technologies de l'information et de la communication

AP.07 Diversifier et améliorer les applications TIC OS.11 Renforcer l'usage de nouveaux outils et contenus numériques.

Sur cette action, les prévisions de mobilisations des AE sont de **0,808 M€** contre 2,196 M€ inscrits au BP 2019. Le cas échéant, un transfert sera demandé pour abonder cette action.

En CPF, la prévision de mandatement s'élève à **0,435 M€** contre 1,232 M€ inscrits au BP 2019.

Programme : Soutien au bassin hydrographique de la Seine

Action : Soutien à l'adaptation au changement climatique et à la lutte contre les risques spécifiques

AP.10 Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve - OS.16 Réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse par la mobilisation des ressources en eau dans le respect des écosystèmes aquatiques et OS.17 Réduire les impacts des inondations sur les milieux et sur les territoires.

Aucune AE ne sera affectée pour cette action dotée de 0,879 M€ au BP 2019.

Aucun besoin en CPF n'est identifié pour 2019.

Action : Protection et restauration de la biodiversité et des sols

AP.10 Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve - OS.18 Diminuer les impacts de la navigation, de la production d'énergie hydroélectrique et des activités humaines en général sur les milieux naturels.

Aucune AE ne sera affectée pour cette action dotée au BP de 0,026 M€ .

Aucun mandat ne devrait être effectué au titre de 2019.

Programme : Assistance technique FEDER

Action : Assistance technique FEDER

AP.11 Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER - OS.19, OS.20 et OS.21.

Les prévisions de mobilisation sont de **0,034 M€** en AE pour cette action, contre 1,841 M€ inscrit au BP 2019.

Les crédits de paiement seront mandatés à hauteur de **0,467 M€** contre 0,345 M€ prévus au budget.

63 - Autres (FEADER)

630 - FEADER

Programme : FEADER

Action : FEADER

Les AE correspondent aux estimations de montants programmés et engagés sur les différents types d'opérations ouverts dans le programme de développement rural (PDR) compte tenu de la maquette globale, des montants déjà consommés et des prévisions de poursuite des dispositifs existants ou de nouveaux appels à projets. Pour mémoire, environ vingt dispositifs à ce jour fonctionnent en appel à projets ou dépôt des dossiers au fil de l'eau auprès des services instructeurs.

Les montants de crédits de paiement correspondent au prévisionnel de paiements au cours des prochaines années, compte tenu des dossiers engagés et non payés à ce jour et des prévisions de programmation à partir de 2019.

Pour rappel, les règles de gestion du FEADER sont différentes de celles du FEDER/FSE. Les crédits FEADER sont payés par l'ASP qui réalise directement les appels de fonds auprès de l'Union Européenne sur le PDR.

